



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 08 JUILLET 2021 A 21 H
A LA SALLE POLYVALENTE**

Présents :	M. Christian PEUTOT, Maire. M. Gilbert PAVIE, M. Hanspeter BADJA, Adjoints au Maire. M. Romain MIGEON, Mme Corinne ROUSTEAU, M. Claude MICHAULT, M. Guillaume CHANTEREAU, M. Gérard BRUN, Conseillers Municipaux
Pouvoirs :	De Mme Marie-Hélène HÉLIOT-GUINDRE à Mme Corinne ROUSTEAU De M. Eric LEYDIER à M. Christian PEUTOT De Mme Martine PAROISSIEN à M. Gilbert PAVIE
Absents :	Mme Marie-Hélène HÉLIOT-GUINDRE M. Eric LEYDIER Mme Martine PAROISSIEN
Secrétaire de séance nommé(e) à l'unanimité :	M. Hanspeter BADJA

L'an **2021, le 08 juillet à 21 h**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fay – Lès – Nemours, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. PEUTOT Christian, Maire, à la salle polyvalente sise 6 Allée du Parc.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 21 h.

1-Nomination du secrétaire de séance :

➔ **Monsieur Hanspeter BADJA s'est proposé et a été nommé à l'unanimité.**

2-Approbation du compte – rendu de la séance du 02/06/2021 :

➔ **Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents, le compte – rendu de la dernière séance du 02/06/2021.**

3-Choix de l'Architecte (programmiste) chargé de la Maîtrise d'œuvre et de la Mission diagnostic pour l'agrandissement et la réhabilitation de la Mairie et de ses annexes

M. le Maire donne la parole à M. Claude MICHAULT chargé du dossier.

Il informe l'assemblée que sept sociétés ont été consultées :

- ✓Le Cabinet LENFANT (Nemours),
- ✓Armoni Architecture (Nemours),
- ✓Derel Arche (Moret-sur-Loing),
- ✓Cabinet TEKAR (Vaux-le-Pénil),
- ✓Cabinet ALAMERCERY (Fontainebleau),
- ✓Cabinet Claire QUILLIOT (Fontainebleau),
- ✓BATI ASSIST – Adrien POIRIER (Evry).

Seules trois sociétés ont remis une offre détaillée dans le tableau ci – dessous :

Candidats	Prix H.T.	Prix T.T.C.	Note prix (55%)	Offre technique (45%)						Note global	
				organisation méthodologie (55%)	Note	%	compétences (45%)	Note	%		Note tech.
ALAMERCERY	4 000,00 €	4 800,00 €	55,00	6 stations en réseau 1 traceur A0 Autocad + Pack Office	100,00	24,75%	5 archi 1 secrétaire	100	20,25%	45,00	100,00
Bati Assist	16 000,00 €	19 200,00 €	13,75	1 PC Autocad Office	80,00	24,75%	1 personne	80	20,25%	36,00	49,75
Claire QUILLIOT (groupement)	5 780,00 €	6 936,00 €	38,06	PC Autocad Office	95,00	24,75%	4 personnes	100	20,25%	43,76	81,82

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

→ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, choisit le Cabinet d'Architecte ALAMERCERY (programmiste) qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre et de la mission diagnostic pour l'agrandissement et la réhabilitation de la Mairie et de ses annexes.**

4-Divers

M. le Maire informe le Conseil Municipal sur les points suivants :

Parc de FAY : La signature des promesses de vente des lots n°1-4-6-7-9-10-11-12-15-17 et 18 a eu lieu. Celle des lots 13-14 sont en attente. Les visites sur les lieux continuent pour les lots 2-3-5-8 et 16.

E.H.P.A.D. : Le projet d'un EHPAD de 85 places, Ancien AGENA de Nemours, est en attente.

Bâtiment communal en vente dans le Parc de FAY : La signature de la promesse de vente a eu lieu le 25/06/2021 avec M. COTILLARD Olivier. La demande de permis de construire a été déposée en Mairie le 21/06/2021, adressée à la Communauté de Communes du Pays de Nemours, service instructeur et à l'Architecte des Bâtiments de France.

Un rendez-vous a eu lieu en Mairie avec M. et Mme BORREGA pour l'implantation de son entreprise : 3 propositions leurs ont été faites : la vente d'un terrain communal de 450 m² entre les Jardins de Loulie et le bâtiment communal, la vente des deux parcelles devant le bâtiment communal ou le terrain situé Impasse de la Sapinière et en périmètre de Monuments Historiques. Ils ont également la possibilité de demander aux agriculteurs de la commune de construire un hangar sur une de leurs parcelles situées en zone AC.

Enfouissement des réseaux rue de l'Eglise : Une réunion de chantier a eu lieu le 2 juillet et une autre programmée début septembre pour un commencement de travaux mi-septembre 2021. La réception des travaux est estimée à début décembre 2021. Lors de la réunion il a été vu la vidéoprotection, les illuminations de fin d'année, la fibre optique avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (S.D.E.S.M.) et son sous-traitant Engie solutions.

Réfection ou aménagement de trottoirs entre le 37 bis rue Grande et Carrouge : Le géomètre Christian FROT a été choisi et la mission donnée. Une inscription a été faite au CRTE (contrat de relance et de transition écologique). Un devis a été demandé à 3 Bureaux d'Etudes pour la programmation, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'œuvre.

F.T.T.H. : (Fibre optique) La pose du socle du S.R.O. (Sous Répartiteur Optique) et de son armoire ont été effectués devant le n°2 bis route de Bougligny, la poche est prise à 100% du 1 rue de l'église au poulailler et château d'eau. Le commencement des travaux de génie civil aura lieu dans la semaine (soit du 05/07 au 09/07/2021) pour une pose annoncée en août - septembre. L'abattage d'arbres est à prévoir à Carrouge ainsi que l'élagage des arbres est à effectuer sur la partie communale.

CARROUGE: Une réunion a eu lieu lundi 05/07/2021. Le début des travaux est prévu mi-septembre et la fin est estimée à début novembre.

C.R.T.E. (Contrat Relance et Transition Ecologique) : Un dépôt et une soutenance ont été effectués le mardi 29/06/2021 en Sous – Préfecture par la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et son Directeur Général des Services. 8 Fiches Action concernent la commune de Faÿ-Lès-Nemours : Rénovation et mise aux normes de la Mairie et de ses annexes, Trottoirs rue Grande, City stade, Enfouissement des réseaux, rénovation intérieure de l'Eglise, Aménagement de Carrouge, Vidéoprotection et aménagement du Parc.

Permanences du secrétariat de la semaine 28 (du 12 au 16/07/2021) pendant les congés de la secrétaire de Mairie

Lundi, mardi, vendredi de 16 h 30 à 18 h et le jeudi de 10 h 30 à 12 h.

Food Truck : Le mardi de 17 h à 20 h, à compter du 20/07/2021, un marchand ambulant sera installé sur le parking de la Mairie « Chez Niko », vous pourrez déguster des spécialités grecques.

Compagnie de Théâtre : Une compagnie de théâtre de Paris s'est présentée et a souhaité visiter la salle polyvalente afin de proposer une représentation de comédie un week-end tous les deux mois.

Journal communal n°3 : M. le Maire remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du 3^{ème} journal communal.

Bal champêtre : Le bal est organisé par l'Association Loisirs Amitié et aura lieu le samedi 10/07/2021 au stade de Faÿ. Le montage des barnums aura lieu le vendredi 09/07/21 à 9 h.

Remarques diverses :

M. le Maire indique que la réception des travaux de l'entreprise TPF sera effectuée en présence de M. Jérémy MARLIN de l'Agence Routière Départementale.

M. Romain MIGEON précise qu'il a demandé aux employés communaux de nettoyer les abris de bus.

M. Claude MICHAULT informe que le panneau situé rue de Montivier doit être rebâché.

M. Gérard BRUN, délégué au Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères (SMETOM) demande si Mme Marie-Hélène HÉLIOT-GUINDRE avait un retour sur le cas de l'Impasse de la Sapinière à la suite de la réunion.

M. Gilbert PAVIE informe qu'il a demandé un devis à PROCITY pour le changement de la vitre cassée de l'abri de bus situé à Carrouge.

M. Guillaume CHANTEREAU indique qu'il a reçu un appel de M. Jérémy MARLIN de l'Agence Routière Départementale l'informant que les travaux de renouvellement de la couche de roulement seraient effectués le 13/07/2021 nécessitant la fermeture de la route à la circulation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Le présent compte – rendu a été lu et approuvé par le secrétaire de séance, M. Hanspeter BADJA en date du 09/07/2021.

**Le 09/07/2021,
Le Maire,
Christian PEUTOT**



**30, Rue Grande 77167 Faÿ – Lès – Nemours –
Tel : 01.64.28.10.76. – Fax : 01.64.78.03.92
E-mail : mairie-de-fay-les-nemours@wanadoo.fr**

